Rennes adopte une charte pour préserver et renforcer la place de l'arbre en ville

Le conseil municipal de Rennes a adopté fin 2021 la "charte de l'arbre", élaborée dans le cadre d'un travail collectif qui a réuni scientifiques, associations, habitants... Visant à préserver et renforcer la place de l'arbre en ville, elle comprend 33 engagements pour la municipalité et une trentaine pour les partenaires qui seront invités à la signer en 2022.

Pourquoi une charte de l'arbre ?

Le projet de la charte de l'arbre découle d'un double constat:

- **La prise de conscience de l'intérêt de l'arbre en ville** pour les multiples "services rendus": préservation de la biodiversité, qualité du paysage urbain, espaces de loisirs et de promenade de proximité, contribution à la régulation des îlots de chaleur et à la captation de la pollution...
- **La nécessité de disposer d'outils permettant de fédérer les nombreux acteurs** pour la préservation et de l'augmentation du patrimoine arboré de la ville.

Quels sont ses objectifs ?

La charte de l'arbre entend répondre à trois objectifs principaux, **avec la volonté d'améliorer le cadre de vie des Rennais mais aussi d'adapter le milieu urbain au changement climatique** :

- **Promouvoir l'arbre en ville et accroître sa présence**, notamment en créant des plantations durables dans les nouveaux aménagements.
- **Prendre des engagements quantifiables** quant à la place de l'arbre en ville (par exemple la volonté de planter 30 000 arbres en six ans).
- **Apaiser le débat lors des interventions nécessaires sur les arbres** (par exemple lors de leur élagage ou de leur abattage)

Il s'agit d'intégrer pleinement le patrimoine arboré existant dans tous les travaux et lors des nouveaux aménagements dans une logique «Eviter-réduire-Compenser» : éviter tous les dommages sur les arbres (abattages, mutilations, impacts indirects etc.), réduire les impacts sur le patrimoine arboré si certains dommages n'ont pas pu être évités, compenser les abattages d'arbres qui n'ont pas pu être épargnés...

Liens utiles
Plus d'infos